



Évreux, le 1 juin 2016

## **Soirée « Egalité professionnelle en entreprise »** **Mercredi 8 juin 2016 - 18h00 à 20h30** **Salle d'Armes - Mairie de Pont Audemer**

Une soirée d'information et d'échanges sur la réglementation concernant l'égalité professionnelle en entreprise est organisée avec les partenaires de l'emploi et de l'accompagnement du public féminin, **mercredi 8 juin 2016 à partir de 18h00, à la mairie de Pont-Audemer.**

Cette manifestation, organisée avec le soutien de la **Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité** (DDCS 27) et de l'UT 27 DIRECCTE, marque l'engagement des services de l'Etat auprès du **CIDFF de l'Eure (Centre d'Information pour les Droits des Femmes et des Familles)** en matière d'emploi et d'égalité des genres dans le secteur de l'entreprise.

Cette soirée conviviale aura pour objectif de sensibiliser le public à l'égalité professionnelle en entreprises, au travers de **pièces interactives**, rappelant la réglementation ainsi que les bonnes pratiques.

Le sous-préfet de Bernay introduira la rencontre. Les **services de l'Etat** seront présents pour apporter un éclairage sur la législation et les outils proposés aux entreprises.

Enfin, la rencontre se terminera par un **cocktail dînatoire** (inscription nécessaire au 02 32 33 44 56 ou [servicecivique@cidf27.fr](mailto:servicecivique@cidf27.fr))

**Rappelons en effet qu'en matière de mixité et d'égalité entre les femmes et les hommes de grandes inégalités subsistent :**

- ✓ La nouvelle loi du 4 août 2014 dite « loi pour l'Égalité Réelle entre les femmes et les hommes » décline de nombreux objectifs en matière d'emploi des femmes et d'articulation des temps de vie.
- ✓ Les femmes représentent en France près de la moitié de la population active (47,7%) ; leur taux d'emploi s'élève à 59,7% (contre 68,1% pour les hommes).
- ✓ En France, plus de 50 % des femmes sont encore concentrées dans 4 secteurs d'activités (soin, santé, éducation, administration) répertoriés par l'INSEE.
- ✓ 80% du temps partiel est encore occupé par les femmes.
- ✓ Encore 27% de différence de salaires en moyenne en France.
- ✓ 14% de femmes maires.
- ✓ 650 € : montant moyen de la différence de retraite perçue aujourd'hui entre un homme et une femme !
- ✓ En France, seules 29% des créateurs d'entreprises sont des femmes. Afin de réduire cet écart et d'accroître la surface financière des projets de création d'entreprise portés par les femmes, l'Etat (via le Ministère des Droits des Femmes) fait la promotion du FGIF (Fonds de Garantie à l'Initiative pour les Femmes)

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35